

<https://snetap-fsu.fr/Halte-a-l-acharnement-antisyndical-a-Melle-79.html>



# **Halte à l'acharnement antisyndical à Melle (79) !**

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mardi 10 novembre 2020

---

**Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés**

---



**Nos quatre collègues du lycée Desfontaines de Melle (79) ont comparu devant leur conseil de discipline du 12 au 16 octobre en raison de leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C.**

La rectrice de l'académie de Poitiers persiste aujourd'hui dans sa volonté de réprimer nos collègues pour des faits de grève, et a prononcé des sanctions allant du blâme au déplacement d'office.

**Le droit de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables.** Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vus inquiété-e-s et poursuivi-e-s pour fait de grève. La répression doit cesser.

Une large mobilisation qui s'est traduite par une manifestation nationale à Poitiers, le 12 octobre, et de nombreux rassemblements, dont le 14 octobre, témoigne du fait que les personnels de l'Éducation nationale soutiennent massivement les 4 de Melle.

**Nos organisations exigent le retrait immédiat des sanctions** prononcées à l'encontre de nos camarades de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression anti-syndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer, à Melle comme ailleurs.

Paris, le 9 novembre 2020

[Lire le courrier adressé au Ministre de l'Éducation nationale.](#)